

Collectif 08 pour la Sauvegarde et le Développement des Services Publics

Invitation

Nous avons discuté lors de la réunion du 25 juin des initiatives que nous pourrions prendre rapidement à la rentrée dans le but de faire connaître le Collectif 08 et surtout d'engager les actions face aux entreprises de démantèlement des services publics.

Nous vous proposons donc de nous réunir le

lundi 24 septembre à 18 h
Salle Arc-en-Ciel
route d'Etion à Charleville

A l'ordre du jour :

- *réunion publique avec un membre du collectif national au chef lieu : modalités*
- *autres actions (entre autres, l'action lancée pour le 29 contre les franchises médicales ; voir l'appel au verso)*
- *formalisation du collectif (rattachement au collectif national ; correspondant(e); secrétariat...)*
- *questions diverses*

C.Moraine

Toutes les informations sur le site national : <http://www.v-s-p.org/>

Ce site de la « *Convergence pour la défense et le développement des services publics* » participe de la volonté des collectifs qui la composent :

- ▶ de **mettre en réseau** des échanges d'analyses, de débats et des expériences de luttes ;
- ▶ de **construire un outil de convergences** dans l'élaboration de propositions, de revendication et objectifs d'action ;
- ▶ pour **rassembler** toutes celles et ceux qui ont la volonté de **résister** à la casse programmée des services publics et d'agir pour les **reconquérir**, les **étendre** et les **démocratiser**.

Il est aussi le vôtre, si vous voulez

z des services publics de qualité, partout, pour toutes et tous, pour l'égalité des droits dans une société solidaire.





Appel contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous

29 septembre 2007 : quatre heures contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous.

Professionnels du soin, syndicats, partis politiques, acteurs du monde associatif ou médico-social, mutualistes, représentants des usagers et ou usagers du système de santé, nous nous mobilisons contre les franchises, pour l'accès aux soins de qualité et à la santé pour tous.

Nous refusons les franchises sur les soins, que veut mettre en place le nouveau gouvernement :

- Appliquer une franchise, c'est ne rien rembourser au patient en dessous d'un seuil annuel de dépenses proposé par le gouvernement et voté par le Parlement.
- Appliquer une franchise, même si elle épargnait les patients bénéficiaires de la CMU, c'est pénaliser les patients aux revenus les moins élevés, c'est aggraver les difficultés d'accès aux soins de ceux qui ne peuvent actuellement se payer une complémentaire, de ceux qui ne le pourront plus car le coût des complémentaires augmentera.
- Appliquer une franchise, c'est rendre impossible, en médecine générale, la pratique du tiers payant, alors que celui-ci est nécessaire pour l'accès aux soins des patients aux revenus les plus modestes.
- Appliquer une franchise, c'est dissuader les patients de se faire soigner pour des maladies apparemment peu sévères mais qui, faute de soins, risquent de s'aggraver ; c'est les inciter à reporter à plus tard les actes de prévention ; c'est l'inverse d'une politique cohérente de santé publique.
- Appliquer une franchise, c'est économiquement inefficace : les forfaits, mis en place ces dernières années, n'ont pas empêché l'accroissement des dépenses de soins car celles-ci sont concentrées sur un petit nombre de personnes à pathologies graves.

La franchise est sensée « responsabiliser » les patients, les membres du gouvernement le répètent constamment. C'est dire que pour eux, les Français sont irresponsables... Or, pour être responsable, il faudrait pouvoir s'orienter en connaissance de cause, bénéficier d'un système d'information claire sur l'organisation réelle du système de santé, sur les tarifs pratiqués, sur les pathologies et l'éducation à la santé.

C'est loin d'être le cas en France.

La responsabilisation est donc un prétexte, les malades n'étant pas responsables de leurs maladies. La franchise est avant tout un système de pénalisation financière et de culpabilisation, notamment du malade pris en charge à 100%, du cancéreux, du dialysé, du diabétique, de l'accidenté du travail. Ce projet s'inscrit dans une « culture » des uns contre les autres, génératrice de haines sociales.

La question de la dépense de soins découle de décisions politiques sur l'organisation du système de soins, du mode de rémunération des professionnels, du type de formation qu'ils reçoivent (indépendante ou non notamment), de la mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé, d'actions sur les conditions de vie des gens, sur la santé au travail et environnementale, sur le bien manger...

L'instauration de franchises, la généralisation des dépassements d'honoraires par la création d'un secteur optionnel, aboutirait à l'abandon progressif d'un système d'Assurance maladie solidaire, dans lequel chacun cotise selon son revenu et est soigné selon son état de santé ; ce serait la mise en place d'un système assurantiel privé favorable à la croissance des inégalités sociales de santé.

S'opposer aux franchises est le premier pas pour construire un système de santé plus juste.

Réussir la mobilisation du 29 septembre, c'est permettre ensuite, s'il n'y a pas abandon par le gouvernement de cette proposition injuste, d'engager, dans la deuxième quinzaine d'octobre, des manifestations décentralisées dans toute la France.

SIGNATAIRES DU COLLECTIF NATIONAL :

Alter Ekolo-AMUF : Association des Médecins Urgentistes de France-Appel contre la Franchise-Association Migrants santé Loire-Atlantique-Association Nationale des Médecins Référents (AmedRef)-ATTAC France-ATTAC Sud Luberon-ATTAC 06-CADAC-Cap à gauche 19-Collectif « La Santé n'est pas une marchandise »-CDDSP75-CGT de l'administration centrale des Affaires sociales-CNDF-Collectif Alerte Santé Nord Vendée-Convergence Nationale des Collectifs de Défense et de Développement des Services publics-CoMéGas : Collectif des Médecins Généralistes pour l'Accès aux Soins-Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité-Fondation Copernic-FSU-LCR-LMDE-Mars-Gauche républicaine-MRC-Parti Socialiste-PCF-Retraité(e)s Sud Solidaires de Loire-Atlantique et Vendée-Résistance sociale-SMG : Syndicat de la Médecine Générale-SNICS-FSU-Sud Education-UFAL : Union des Familles laïques-UNAM : Union Nationale Alternative Mutualiste-UNEF-Union Syndicale SOLIDAIRES-Union Fédérale SUD Protection Sociale-Union fédérale Sud Santé Sociaux-UNGMS : Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires-UNRPA : Union Nationale des Retraités et des personnes âgées-
USP : Union Syndicale de la Psychiatrie